

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	16 (1989)
Heft:	4
 Artikel:	Colloque de la NSH au château de Lenzbourg : Suisses de l'étranger et la CE: problèmes
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-912251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

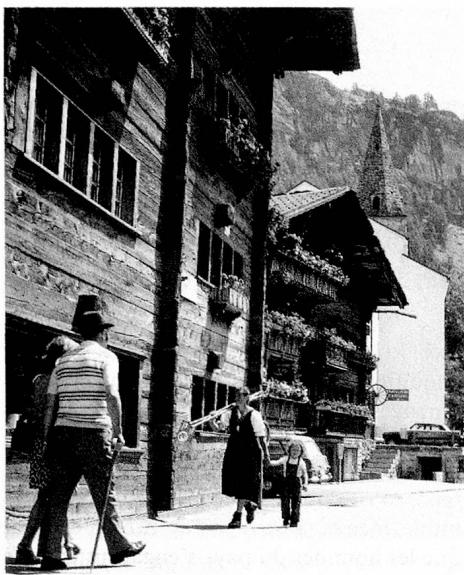
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



admiraient en connaisseurs les remarquables capacités artisanales des gens d'Evolène, par ailleurs durs à la peine, résistants, comme les vrais montagnards. Ces capacités se traduisent par la décoration originale des maisons, le travail du bois, la beauté des tissages et des costumes, le travail traditionnel du fer. Des écrivains, des peintres, des musiciens fréquentent la région et y travaillent. De cette époque date la célèbre pièce de René Morax, «La Servante d'Evolène», bien connue en Suisse romande. Les touristes étrangers appartenaient à un milieu cultivé et le dialecte n'a pas eu à souffrir de leur présence.

Les enfants de l'avenir

A Evolène, les enfants commencent l'apprentissage de la langue française dès leur entrée à l'école. Il s'agit d'acquérir une langue écrite et orale. Elle sera apprise selon les règles. Ce qui signifie que, souvent, les habitants de cette haute vallée parlent un français plus pur que celui des autres Valais-

sans francophones dont la langue est truffée de régionalismes et d'incorrections propres à une langue encore mal assimilée. Tant que les enfants s'expriment en patois - ce qui est encore le cas aujourd'hui - le dialecte d'Evolène a un avenir. Pour leur part, les membres du Conseil communal délibèrent toujours en utilisant le dialecte, les procès-

verbaux des assemblées étant rédigés en langue française.

L'unité européenne est d'actualité. Une commune comme celle d'Evolène contribuera encore à enrichir de ses différences l'Europe des régions, comme elle enrichit déjà la Suisse par son authentique culture alpine.

Alain-R. Zufferey

Colloque de la NSH au château de Lenzbourg

Suisses de l'étranger et la CE: problèmes

Du fait que la Suisse ne fait pas partie de la CE, les Suisses de l'étranger qui ne sont pas citoyens de la CE connaissent des problèmes dans différents domaines. Lors d'un colloque qui a eu lieu les 9 et 10 juin 1989 au château de Lenzbourg et qui a été organisé par la Nouvelle Société Helvétique (NSH), l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) et le Service des Suisses de l'étranger, qui est rattaché au Département des affaires étrangères, on a dressé l'inventaire de ces problèmes et esquissé des solutions.

Au cours des deux jours de discussions, auxquelles ont participé des représentants de l'administration et du monde politique ainsi que des Suisses de l'étranger venant de pays de la CE, on a surtout traité les questions relatives à la formation et à la reconnaissance des diplômes et certificats de fin d'études, de la libre circulation des personnes, des assurances sociales ainsi que de l'intégration dans un pays (droits politiques, droit de la nationalité).

Du fait de la création du marché unique européen en 1992, les étrangers originaires d'un pays de la CE verront leur situation s'améliorer dans les pays de la Communauté, tandis que les étrangers qui ne sont pas originaires d'un pays de la CE - y compris les Suisses de l'étranger - subiront une «discrimination passive», ce qui veut dire que leur situation aura tendance à devenir moins bonne. Concrètement, on rencontre aujourd'hui déjà certains problèmes, par

exemple dans le domaine de la formation (reconnaissance des diplômes et des certificats de fin d'études).

Chaque fois que l'on a recherché des solutions, on a constaté que l'on se heurtait avant tout au problème de la réciprocité. La Suisse ne peut donc pas commencer par présenter des revendications à l'adresse de la CE; notre pays doit tout d'abord revoir certaines de ses positions de principe. Il suffit de rappeler à ce sujet notre politique des étrangers ainsi que le fédéralisme dans le domaine de la formation. Concrètement, il a été demandé que l'on facilite l'acquisition de la double nationalité et que l'on informe mieux les Suisses de l'étranger de tout ce qui touche aux assurances sociales.

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger dispose d'un nombre limité d'exemplaires du rapport final sur ce colloque. Un groupe de travail du Conseil des Suisses de l'étranger continue à étudier ces problèmes. *JM*

OVRONNAZ

VALAIS - SUISSE

LE CHARME D'UNE STATION FAMILIALE
SITUATION DU DOMAINE SKIABLE EXCEPTIONNEL
NOMBREUX POINTS DE RANDONNÉE
CENTRE THERMAL (OUVERTURE FIN 1990)

VOTRE PIED-A-TERRER A LA MONTAGNE
CLES EN MAIN

CHALETS 4½ PIÈCES FR. 348 000.-

Y.C. COUVERT A VOITURE

CHALETS JUMELES 4½ PIÈCES DES FR. 329 000.-

Y COMPRIS GARAGE

APPARTEMENTS 90 M² + BALCON FR. 348 000.-

AGENCE IMMOBILIÈRE D'OVRONNAZ

JEAN-MARIE GAUDARD 1911 OVRONNAZ

TEL. 027 86 35 53, FAX 027 86 53 12

EXECUTIVE SEARCH

Back to your country

Headline expatriate
service offers you
many job openings

HEADLINE
PERSONNEL CONSULTANT

TEL. 022/781 05 57/8 FAX 022/20 21 28
8, RUE DE LA ROTISSERIE
1204 GENEVA
EDP - ELECTRONICS - FINANCE - MARKETING

SCHOGGITALER-GESCHENKE

Geschenkpackungen à 2 Taler zu Fr. 4.-

Geschenkpackungen à 5 Taler zu Fr. 10.-

Geschenkpackungen à 8 Taler zu Fr. 16.-

Partybox à 26 Taler zu Fr. 50.-

(+ Porto)

Name: _____

Adresse: _____

Ausschneiden und einsenden an: Talerverkauf für
Heimat- und Naturschutz, Postfach, CH-8032 Zürich